

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Sigle du programme: **soca1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	5
- Programme détaillé	6
- Programme par matière	6
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	10
- Prérequis entre cours	11
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	11
- Programme type	11
- SOCA1BA - 1er bloc annuel	11
- SOCA1BA - 2e bloc annuel	13
- SOCA1BA - 3e bloc annuel	15
Informations diverses	17
- Conditions d'admission	17
- Pédagogie	19
- Evaluation au cours de la formation	19
- Mobilité et internationalisation	19
- Formations ultérieures accessibles	19
- Gestion et contacts	20

SOCA1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le sociologue et l'anthropologue cherchent à comprendre les changements qui accompagnent la modernisation des sociétés et des cultures : mondialisation, flexibilisation du travail, transformation des familles, médias, montée de l'individualisme, etc. Ils questionnent les réalités sociales et culturelles grâce à une méthodologie rigoureuse et fondée sur une longue tradition de débats scientifiques. Ce programme comprend une formation générale en sciences économiques, sociales et politiques, ainsi qu'une formation spécifique en sociologie et anthropologie.

Au terme du premier cycle, vous aurez en main tous les outils du sociologue ou de l'anthropologue :

- la connaissance des sociétés et des cultures contemporaines ;
- la maîtrise des concepts de base de la sociologie et de l'anthropologie ;
- la maîtrise des techniques d'enquête et d'analyse de la vie sociale et culturelle ;
- la polyvalence et l'ouverture aux autres disciplines.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation en choisissant de vous orienter vers la sociologie ou vers l'anthropologie.

Votre profil

Une bonne connaissance du français, un bon niveau de culture générale et quelques aptitudes à la recherche méthodique sont requis pour réussir ces études.

Votre insatiable curiosité, votre goût pour les relations humaines et votre travail feront le reste.

Votre futur job

Le sociologue et l'anthropologue disposent d'un diplôme extrêmement polyvalent qui leur ouvre l'accès à de multiples professions. On les trouve dans la recherche, les administrations publiques, les ONG, le monde associatif, la coopération au développement, l'enseignement, l'aide sociale et l'action (inter)culturelle, le consulting, le journalisme.

Votre programme

L'apprentissage progressif des outils et des méthodes se déroule au cours du bachelier :

- la connaissance des sociétés et des cultures contemporaines ;
- la maîtrise des concepts de base de la sociologie et de l'anthropologie ;
- la maîtrise des techniques d'enquête et d'analyse de la vie sociale et culturelle ;
- la polyvalence et l'ouverture aux autres disciplines.

Au terme du premier cycle, vous

- porterez un regard aiguisé sur la vie sociale et culturelle ;
- serez exercé à traiter des questions de plus en plus complexes, seul ou en équipe ;
- aurez développé des compétences professionnelles pratiques ;
- serez capable de comprendre et de vous exprimer dans deux langues étrangères.

SOCA1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un professionnel capable d'analyser rigoureusement les sociétés et les cultures, capable de saisir les mutations et enjeux contemporains globaux et locaux, et de s'engager dans l'action, tel est le défi que l'étudiant(e) bachelier en sociologie et anthropologie se prépare à relever. Le diplômé se prépare en effet à la formation de Masters en sociologie ou en anthropologie (ou une autre réorientation réfléchie) qui finaliseront cet objectif.

Le programme de bachelier en sociologie et anthropologie a pour objectif de former des diplômés réflexifs et critiques, initiés à l'analyse des sociétés contemporaines. Cette capacité d'analyse s'exerce particulièrement à propos de phénomènes sociologiques et anthropologiques tels que la solidarité et l'intégration sociale, les transformations du monde du travail, l'éducation et la formation, les formes familiales et de parenté, les mutations culturelles, les interactions sociales, le rapport au symbolique et au religieux, etc. La formation est axée, d'une part, sur la maîtrise des concepts et théories fondatrices de la sociologie et de l'anthropologie et, d'autre part, sur la maîtrise des outils méthodologiques d'enquête dans le champ social. Le diplômé aura également développé des capacités d'analyse des enjeux de la globalisation.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant le bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il s'orientera dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au cœur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.)
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.)

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son orientation (ou au besoin dans une réorientation raisonnée) en ayant identifié les thématiques et des domaines dans lesquels le futur diplômé souhaiterait s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que bachelier en sociologie et anthropologie :

AAS1. Faire preuve d'une connaissance générale des phénomènes sociaux contemporains dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance.

AAS1.1. Situer dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance les principales transformations culturelles, politiques et économiques des sociétés contemporaines du Nord et du Sud.

AAS1.2. Situer les phénomènes sociaux contemporains locaux par rapport à des dynamiques sociales transversales et globales.

AAS2. Maîtriser et mobiliser le socle de concepts clés et de théories fondatrices en sociologie et en anthropologie pour analyser de manière critique l'évolution de la pensée sociologique ou anthropologique dans un champ particulier.

AAS2.1. Situer les courants de pensée sociologiques et anthropologiques dans le contexte de leur émergence.

AAS2.2. Porter un regard critique vis-à-vis des théories fondatrices en sociologie et en anthropologie.

AAS2.3. Comparer entre eux les principaux courants et identifier les débats qui ont marqué l'histoire de la pensée sociologique et anthropologique.

AAS2.4. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique l'évolution de la pensée sociologique / anthropologique dans un champ particulier (par ex. : les interactions sociales, la famille et le couple, l'éducation), en référence aux courants fondateurs de la discipline.

AAS3. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sociologie et anthropologie, et les mettre en œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS3.1. Démontrer sa connaissance approfondie des bases épistémologiques de la sociologie et de l'anthropologie.

AAS3.2. Démontrer sa connaissance de la variété des méthodes qualitatives et quantitatives, et sa capacité à les appliquer de manière rigoureuse.

AAS3.3. Concevoir collectivement une démarche de recherche en sociologie ou en anthropologie.

AAS3.4. Comprendre, analyser et s'approprier de manière critique des documents (ouvrages scientifiques et publications) et discours scientifiques et de sens communs à propos de phénomènes sociaux.

AAS4. Démontrer une connaissance approfondie et une compréhension critique des institutions et des enjeux des politiques sociales en Europe et en Belgique.

AAS4.1. Maîtriser les notions centrales du droit civil, du droit public, du droit constitutionnel et du droit social.

AAS4.2. Démontrer une connaissance approfondie des institutions et des enjeux de la protection sociale et des politiques sociales dans les pays d'Europe et en Belgique.

AAS4.3. Démontrer une connaissance des enjeux de politiques sociales (enfance et la jeunesse; vieillesse; emploi, chômage et assistance; handicap et maladie).

AAS4.4. Démontrer une connaissance des institutions belges francophones de protection sociale.

AAS5. Questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse, critique et ouverte des phénomènes sociologiques et anthropologiques en mobilisant les savoirs relatifs à ces disciplines et, de manière complémentaire, les savoirs d'autres disciplines afin d'élaborer une prise de position personnelle.

AAS5.1. Questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse et critique des phénomènes sociologiques et anthropologiques en mobilisant les savoirs relatifs à ces disciplines afin d'élaborer une prise de position personnelle.

AAS5.2. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des savoirs élémentaires de différentes disciplines (philosophie, philosophie politique et sociale, éthique, démographie, économie, science politique, histoire) contribuant de manière complémentaire et pertinente à l'analyse de phénomènes sociologiques et anthropologiques.

AAS5.3. Enrichir son questionnement et son analyse en mobilisant les savoirs élémentaires d'autres disciplines afin d'élargir le champ de l'analyse et de faire preuve d'ouverture intellectuelle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme du bachelier totalise 180 crédits.

Il comporte :

- une majeure de 150 crédits correspondant à un ensemble d'unités d'enseignement (EU), séminaires et travaux : sociologie-anthropologie, méthodologie, économie-gestion, droit, formation en langues
- 30 autres crédits, qui se composent
 - soit d'une mineure
 - soit d'un ensemble d'unités d'enseignement au choix dans les programmes du 1er cycle de la faculté ESPO. Ces choix doivent être approuvés par le responsable du programme.

Il faut noter que le programme de bachelier se compose, au bloc annuel 1, d'un tronc commun facultaire et de cours spécifiques en sociologie et anthropologie. Grâce au tronc commun, l'étudiant peut éventuellement, après la session de janvier, se réorienter vers un autre programme de la Faculté.

SOCA1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel

1 2 3

o Programme de base (150 crédits)

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines (24 crédits)

o LESPO1114	Political Science	Pierre Baudewyns Benjamin Biard (supplée Pierre Baudewyns) Min Reuchamps	30h	5 Crédits	1 ou 2q	x			
o LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine	Emmanuel Debruyne (coord.) Gilles Lecuppre Silvia Mostaccio	30h	5 Crédits	2q	x			
o LCOPS1124	Philosophie	Sylvain Camilleri Nathalie Frogneux	30h	5 Crédits	2q	x			
o LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	30h	4 Crédits	2q		x		
o LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	Joseph Amougou Joseph Amougou (supplée An Ansoms) An Ansoms	30h	5 Crédits	2q	x			

o Sociologie et anthropologie (40 crédits)

o LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains	Joseph Amougou (supplée Matthieu de Nanteuil) Julien Charles (supplée Matthieu de Nanteuil) Jean De Munck Matthieu de Nanteuil Hugues Draelants	40h	5 Crédits	1 ou 2q	x			
o LPOLS1113	Anthropologie : du terrain à la théorie	Julie Hermesse (supplée Olivier Servais) Olivier Servais	30h	4 Crédits	1q	x			
o LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle 🟡	Anaïs Ménard	30h	4 Crédits	2q		x		
o LSPED1215	Genre et sociétés	Ester Lucia Rizzi	30h	5 Crédits	2q		x		
o LPOLS1121	Sociologie du comportement politique	Benoît Rihoux	22.5h	4 Crédits	2q	x			
o LPOLS1213	Séminaire d'exploration socio-anthropologique 🟡	Brigitte Maréchal Anne-Marie Vuillemenot	30h	2 Crédits	2q		x		
o LPOLS1234	Théories et concepts en sociologie	Marc Zune	30h	4 Crédits	1q		x		
o LPOLS1215	Sociologie des politiques sociales	Nathalie Burnay	30h	4 Crédits	2q			x	
o LPOLS1316	Histoire des débats en sociologie et en anthropologie 🟡	Pierre-Joseph Laurent Eric Mangez	45h+20h	8 Crédits	1q				x

o Méthodologies et techniques en sociologie et anthropologie (31 crédits)

o LSOCA1125	Séminaire de travail universitaire en sociologie et anthropologie	Luc Courtois Julie Hermesse Tatiana Sirbu	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q	x			
o LCOPS1114	Statistiques et éléments de probabilité	Marie-Paule Kestemont	30h+30h	5 Crédits	1q	x			
o LPOLS1114	Formalisation pour les sciences sociales	Bruno Masquelier	30h+15h	4 Crédits	2q	x			

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives 🟡	Pierre Baudewyns Mathieu Berger Marie Deridder (supplée Mathieu Berger) Marie Deridder (supplée Pierre Baudewyns)	25h+20h	4 Crédits	2q		x	
○ LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales 🟡	Nathalie Burnay	20h	2 Crédits	1q		x	
○ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives 🟡	Jacques Marquet	25h+20h	4 Crédits	1q		x	
○ LPOLS1326	Séminaire pratique de recherche en sociologie et en anthropologie	Mathieu Berger Hugues Draelants Hugues Draelants (supplée Mathieu Berger) Julie Hermesse (supplée Olivier Servais) Jacinthe Mazzocchi Olivier Servais Marie Verhoeven Marie Verhoeven (supplée Mathieu Berger)	45h+20h	7 Crédits	1 + 2q			x

o Economie et gestion (10 crédits)

○ LCOPS1115	Economie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	45h+15h	5 Crédits	1q	x		
○ LPOLS1211	Politique macroéconomique 🟡	André Nyembwe Musungaie	30h+10h	5 Crédits	2q		x	

o Droit (9 crédits)

○ LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Nicolas Bonbled Jean-Marc Hausman Thibaut Slingeneyer de Goeswin	40h	5 Crédits	1 ou 2q	x		
○ LPOLS1314	Droit social 🟡	Bernard Nyssen	30h	4 Crédits	1q			x

o Formation en langues (15 crédits)

○ LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Catherine Avery Jean-Luc Delghust Aurélie Deneumoustier Marie Duzel Amandine Dumont Céline Gouverneur Carlo Lefevre Lucille Meyers Sandrine Mulkers (coord.) Marc Piwnik (coord.) Nevin Serbest Colleen Starrs Anne-Julie Toubeau Quentin Zèques (supplée Aurélie Deneumoustier)	20h	3 Crédits	1 ou 2q	x		
○ LANGL1331	Anglais niveau moyen 2e partie 🟡	Stéphanie Brabant Amandine Dumont (supplée Stéphanie Brabant) Sandrine Jacob (coord.) Jean-Paul Nyssen	45h	3 Crédits	1 + 2q		x	
○ LANGL2431	Interactive English for students in social and human sciences 🟡	Stéphanie Brabant (coord.) Lucille Meyers (supplée Stéphanie Brabant) Adrien Pham	45h	3 Crédits	1 + 2q			x

o Deuxième langue étrangère (6 crédits)

L'étudiant choisit une 2e langue moderne en 2ème bloc annuel, dont il poursuit obligatoirement l'étude en 3ème bloc annuel.

☞ LALLE1330	Deutsch Mittelstufe I	Ann Rinder (coord.)	45h	3 Crédits	1 + 2q		x	
-------------	-----------------------	---------------------	-----	-----------	-----------	--	---	--

						Bloc annuel		
						1	2	3
⊗ LESPA1330	Espagnol général pour sciences politiques, sociales et de la communication	Oswaldo Serey Mendoza (coord.)	45h	3 Crédits	2q		x	
⊗ LNEER1330	Algemeen Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau deel 1	Isabelle Demeulenaere Sara Jonkers (coord.)	45h	3 Crédits	1 + 2q		x	
⊗ LALLE1331	Deutsch Mittelstufe II 🟡	Ann Rinder (coord.)	45h	3 Crédits	1 + 2q			x
⊗ LESPA1331	Espagnol pour Sciences Humaines, Sociales, Politiques et de la Communication B1.1-B1.2 🟡	Oswaldo Serey Mendoza (coord.)	45h	3 Crédits	1 + 2q			x
⊗ LNEER1331	Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau - Deel 2 🟡	Katrien De Rycke (coord.) Jean-Luc Delghust Dag Houdmont Marianne Verhaert	45h	3 Crédits	1 + 2q			x

o Sciences religieuses (2 crédits)

1 parmi:

⊗ LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Marie Auwers	15h	2 Crédits	2q			x
⊗ LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourgine	15h	2 Crédits	1q			x
⊗ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Serge Maucq	15h	2 Crédits	2q			x

o Cours au choix (19 crédits)

o Cours au choix A

De 3 à 5 CREDITS parmi

⊗ LSPED1211	Introduction à la démographie	Bruno Schoumaker	30h	5 Crédits	1q			x
⊗ LESPO1321	Ethique économique, sociale et politique	Maxime Lambrecht Pierre-Etienne Vandamme	30h	3 Crédits	2q			x
⊗ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Christian de Visscher Lieven De Winter Benoît Rihoux	37.5h	5 Crédits	2q			x
⊗ LRELI1320	Introduction à l'histoire des religions	Philippe Cornu	30h	4 Crédits	2q			x
⊗ LDROI1220	Introduction à la psychologie	Pierre Bouchat Emmanuelle Zech (coord.)	45h	3 Crédits	2q			x

o Cours au choix B

En fonction du choix A, choisir 14 à 16 crédits:

⊗ LPOLS1329	Sociologie de la religion 🟡	Brigitte Maréchal	30h	5 Crédits	1q		x	x
⊗ LSEXM2713	Approches sociologiques de la famille et du couple 🟡	Jacques Marquet	30h	5 Crédits	1q		x	x
⊗ LSEXM2810	Anthropologie culturelle de la famille et du couple	Pierre-Joseph Laurent	30h	4 Crédits	2q		x	x
⊗ LTRAV2200	Sociologie du travail 🟡	Matthieu de Nanteuil Isabelle Ferreras (coord.)	30h	5 Crédits	1q		x	x
⊗ WFSP2200	Sociologie de la santé et de la médecine 🟡	Vincent Lorant	20h	5 Crédits	2q		x	x
⊗ LPOLS1232	Introduction interdisciplinaire aux études de genre	Marie Deridder (supplée Laura Merla) Laura Merla	15h	3 Crédits	2q		x	x
⊗ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Fabienne Brion Réka Varga (supplée) Fabienne Brion	30h	4 Crédits	2q		x	x
⊗ LFUSL1301	Mutations et politiques urbaines contemporaines 🟡 à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	1q		x	x
⊗ LFUSL1302	Espace public, connaissance et médias à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	2q		x	x
⊗ LFUSL1304	Analyse de l'action publique 🟡 à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	1q		x	x
⊗ LFUSL1305	Sociologie de l'action collective 🟡 à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	2q		x	x

o Option (30 crédits)

L'étudiant choisit SOIT une mineure accessible à son programme, qui lui permet d'élargir ses horizons intellectuels et professionnels, de découvrir une autre discipline SOIT un ensemble de cours au choix dans d'autres programmes de bac. A noter que le choix de la mineure peut faciliter la réorientation au moment du choix du programme de master. En la matière, le rôle du responsable de programme et du conseiller aux études est important.

⌘	Mineure (15 crédits en bloc annuel 2 et 15 en bloc annuel 3)			Crédits			x	x
⌘	Cours au choix (15 crédits en bloc annuel 2 et 15 en bloc annuel 3)			15 Crédits			x	x

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Pour élargir ses horizons intellectuels et professionnels, l'étudiant peut choisir une mineure (30 crédits) qui lui permet de découvrir une autre discipline : à raison de 15 crédits en 2ème bloc annuel et 15 crédits en 3ème bloc annuel.

Une mineure (30 crédits) à prendre dans l'ensemble des mineures offertes par l'UCL.

Le choix de la mineure doit être approuvé par le responsable du programme.

- > Cours au choix pour SOCA1BA [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-app-lcsoc100p>]
- > Mineure d'accès au master en économie [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lecon100i>]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-ltheo100i>]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lanti100i>]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lori100i>]
- > Mineure en architecture [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-larch100i>]
- > Mineure en criminologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lcrim100i>]
- > Mineure en culture et création [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lcucr100i>]
- > Mineure en culture scientifique [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lcusc100i>]
- > Mineure en développement durable (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-ldvld100i>]
- > Mineure en développement et environnement [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-ldenv100i>]
- > Mineure en droit (accès) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-ladrt100i>]
- > Mineure en droit (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lodrt100i>]
- > Mineure en économie (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-loeco100i>]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lmpme100i>]
- > Mineure en études de genre [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lgenr100i>]
- > Mineure en études européennes [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-leuro100i>]
- > Mineure en études françaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lfran100i>]
- > Mineure en études littéraires [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-llitt100i>]
- > Mineure en études médiévales [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lmedi100i>]
- > Mineure en géographie (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lgeog100i>]
- > Mineure en gestion (initiation) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lgesa100i>]
- > Mineure en gestion préparatoire au master en sciences de gestion [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lgesb100i>]
- > Mineure en histoire [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lhist100i>]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-larke100i>]
- > Mineure en information et communication (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lcomu100i>]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lisla100i>]
- > Mineure en langue et société chinoises [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lchin100i>]
- > Mineure en linguistique [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lling100i>]
- > Mineure en musicologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lmusi100i>]
- > Mineure en philosophie [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lisp100i>]
- > Mineure en sciences biomédicales (ouverture) (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-wsbim100i>]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lsped100i>]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lreli100i>]
- > Mineure en sciences et technologies de l'information et de la communication [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lstic100i>]
- > Mineure en sciences politiques [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lspol100i>]
- > Mineure en statistique, sciences actuarielles et science des données [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lstat100i>]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2019-soca1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " *A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

PROGRAMME TYPE

SOCA1BA - 1er bloc annuel

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Programme de base

○ Formation interdisciplinaire en sciences humaines

● LESPO1114	Political Science	Pierre Baudewyns Benjamin Biard (supplée Pierre Baudewyns) Min Reuchamps	30h	5 Crédits	1 ou 2q
● LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine	Emmanuel Debruyne (coord.) Gilles Lecuppre Silvia Mostaccio	30h	5 Crédits	2q
● LCOPS1124	Philosophie	Sylvain Camilleri Nathalie Frogneux	30h	5 Crédits	2q
● LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	Joseph Amougou Joseph Amougou (supplée An Ansoms) An Ansoms	30h	5 Crédits	2q

o Sociologie et anthropologie

○ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains	Joseph Amougou (supplée Matthieu de Nanteuil) Julien Charles (supplée Matthieu de Nanteuil) Jean De Munck Matthieu de Nanteuil Hugues Draelants	40h	5 Crédits	1 ou 2q
○ LPOLS1113	Anthropologie : du terrain à la théorie	Julie Hermesse (supplée Olivier Servais) Olivier Servais	30h	4 Crédits	1q
○ LPOLS1121	Sociologie du comportement politique	Benoît Rihoux	22.5h	4 Crédits	2q

o Méthodologies et techniques en sociologie et anthropologie

○ LSOCA1125	Séminaire de travail universitaire en sociologie et anthropologie	Luc Courtois Julie Hermesse Tatiana Sirbu	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q
○ LCOPS1114	Statistiques et éléments de probabilité	Marie-Paule Kestemont	30h+30h	5 Crédits	1q
○ LPOLS1114	Formalisation pour les sciences sociales	Bruno Masquelier	30h+15h	4 Crédits	2q

o Economie et gestion

○ LCOPS1115	Economie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	45h+15h	5 Crédits	1q
-------------	--------------------	---------------------------------	---------	-----------	----

o Droit

○ LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Nicolas Bonbled Jean-Marc Hausman Thibaut Slingeneyer de Goeswin	40h	5 Crédits	1 ou 2q
-------------	-------------------------------------	---	-----	-----------	---------

o Formation en langues

○ LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Catherine Avery Jean-Luc Delghust Aurélié Deneumoustier Marie Duelz Amandine Dumont Céline Gouverneur Carlo Lefevre Lucille Meyers Sandrine Mulkers (coord.) Marc Piwnik (coord.) Nevin Serbest Colleen Starrs Anne-Julie Toubeau Quentin Zèques (supplée Aurélié Deneumoustier)	20h	3 Crédits	1 ou 2q
-------------	----------------------------------	--	-----	-----------	---------

SOCA1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base**o Formation interdisciplinaire en sciences humaines**

○ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	30h	4 Crédits	2q
-------------	----------------------------------	--------------	-----	-----------	----

o Sociologie et anthropologie

○ LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle ■	Anaïs Ménard	30h	4 Crédits	2q
○ LSPED1215	Genre et sociétés	Ester Lucia Rizzi	30h	5 Crédits	2q
○ LPOLS1213	Séminaire d'exploration socio-anthropologique ■	Brigitte Maréchal Anne-Marie Vuillemenot	30h	2 Crédits	2q
○ LPOLS1234	Théories et concepts en sociologie	Marc Zune	30h	4 Crédits	1q

o Méthodologies et techniques en sociologie et anthropologie

○ LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives ■	Pierre Baudewyns Mathieu Berger Marie Deridder (supplée Mathieu Berger) Marie Deridder (supplée Pierre Baudewyns)	25h+20h	4 Crédits	2q
○ LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales ■	Nathalie Burnay	20h	2 Crédits	1q
○ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives ■	Jacques Marquet	25h+20h	4 Crédits	1q

o Economie et gestion

○ LPOLS1211	Politique macroéconomique ■	André Nyembwe Musungaïe	30h+10h	5 Crédits	2q
-------------	-----------------------------	----------------------------	---------	-----------	----

o Formation en langues

○ LANGL1331	Anglais niveau moyen 2e partie ■	Stéphanie Brabant Amandine Dumont (supplée Stéphanie Brabant) Sandrine Jacob (coord.) Jean-Paul Nyssen	45h	3 Crédits	1 + 2q
-------------	----------------------------------	---	-----	-----------	-----------

o Deuxième langue étrangère

L'étudiant choisit une 2e langue moderne en 2ème bloc annuel, dont il poursuit obligatoirement l'étude en 3ème bloc annuel.

⊗ LALLE1330	Deutsch Mittelstufe I	Ann Rinder (coord.)	45h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LSPA1330	Espagnol général pour sciences politiques, sociales et de la communication	Oswaldo Serey Mendoza (coord.)	45h	3 Crédits	2q
⊗ LNEER1330	Algemeen Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau deel 1	Isabelle Demeulenaere Sara Jonkers (coord.)	45h	3 Crédits	1 + 2q

o Cours au choix**o Cours au choix B**

En fonction du choix A, choisir 14 à 16 crédits:

⊗ LPOLS1329	Sociologie de la religion ■	Brigitte Maréchal	30h	5 Crédits	1q
⊗ LSEXM2713	Approches sociologiques de la famille et du couple ■	Jacques Marquet	30h	5 Crédits	1q
⊗ LSEXM2810	Anthropologie culturelle de la famille et du couple	Pierre-Joseph Laurent	30h	4 Crédits	2q
⊗ LTRAV2200	Sociologie du travail ■	Matthieu de Nanteuil Isabelle Ferreras (coord.)	30h	5 Crédits	1q

WFSP2200	Sociologie de la santé et de la médecine	Vincent Lorant	20h	5 Crédits	2q
LPOLS1232	Introduction interdisciplinaire aux études de genre	Marie Deridder (supplée Laura Merla) Laura Merla	15h	3 Crédits	2q
LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Fabienne Brion Réka Varga (supplée Fabienne Brion)	30h	4 Crédits	2q
LFUSL1301	Mutations et politiques urbaines contemporaines à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	1q
LFUSL1302	Espace public, connaissance et médias à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	2q
LFUSL1304	Analyse de l'action publique à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	1q
LFUSL1305	Sociologie de l'action collective à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	2q

o Option

L'étudiant choisit SOIT une mineure accessible à son programme, qui lui permet d'élargir ses horizons intellectuels et professionnels, de découvrir une autre discipline SOIT un ensemble de cours au choix dans d'autres programmes de bac. A noter que le choix de la mineure peut faciliter la réorientation au moment du choix du programme de master. En la matière, le rôle du responsable de programme et du conseiller aux études est important.

☒	Mineure (15 crédits en bloc annuel 2 et 15 en bloc annuel 3)			Crédits	
☒	Cours au choix (15 crédits en bloc annuel 2 et 15 en bloc annuel 3)			15 Crédits	

SOCA1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base**o Sociologie et anthropologie**

○ LPOLS1215	Sociologie des politiques sociales	Nathalie Burnay	30h	4 Crédits	2q
○ LPOLS1316	Histoire des débats en sociologie et en anthropologie ■	Pierre-Joseph Laurent Eric Mangez	45h+20h	8 Crédits	1q

o Méthodologies et techniques en sociologie et anthropologie

○ LPOLS1326	Séminaire pratique de recherche en sociologie et en anthropologie	Mathieu Berger Hugues Draelants Hugues Draelants (supplée Mathieu Berger) Julie Hermesse (supplée Olivier Servais) Jacinthe Mazzocchetti Olivier Servais Marie Verhoeven Marie Verhoeven (supplée Mathieu Berger)	45h+20h	7 Crédits	1 + 2q
-------------	---	--	---------	-----------	--------

o Droit

○ LPOLS1314	Droit social ■	Bernard Nyssen	30h	4 Crédits	1q
-------------	----------------	----------------	-----	-----------	----

o Formation en langues

○ LANGL2431	Interactive English for students in social and human sciences ■	Stéphanie Brabant (coord.) Lucille Meyers (supplée Stéphanie Brabant) Adrien Pham	45h	3 Crédits	1 + 2q
-------------	---	---	-----	-----------	--------

o Deuxième langue étrangère

L'étudiant choisit une 2e langue moderne en 2ème bloc annuel, dont il poursuit obligatoirement l'étude en 3ème bloc annuel.

⊗ LALLE1331	Deutsch Mittelstufe II ■	Ann Rinder (coord.)	45h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LESPA1331	Espagnol pour Sciences Humaines, Sociales, Politiques et de la Communication B1.1-B1.2 ■	Oswaldo Serey Mendoza (coord.)	45h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LNEER1331	Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau - Deel 2 ■	Katrien De Rycke (coord.) Jean-Luc Delghust Dag Houdmont Marianne Verhaert	45h	3 Crédits	1 + 2q

o Sciences religieuses

1 parmi:

⊗ LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Marie Auwers	15h	2 Crédits	2q
⊗ LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourguine	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Serge Maucq	15h	2 Crédits	2q

o Cours au choix**o Cours au choix A**

De 3 à 5 CREDITS parmi

⊗ LSPED1211	Introduction à la démographie	Bruno Schoumaker	30h	5 Crédits	1q
-------------	-------------------------------	------------------	-----	-----------	----

⊗ LESPO1321	Ethique économique, sociale et politique	Maxime Lambrecht Pierre-Etienne Vandamme	30h	3 Crédits	2q
⊗ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Christian de Visscher Lieven De Winter Benoît Rihoux	37.5h	5 Crédits	2q
⊗ LRELI1320	Introduction à l'histoire des religions	Philippe Cornu	30h	4 Crédits	2q
⊗ LDROI1220	Introduction à la psychologie	Pierre Bouchat Emmanuelle Zech (coord.)	45h	3 Crédits	2q

o Cours au choix B

En fonction du choix A, choisir 14 à 16 crédits:

⊗ LPOLS1329	Sociologie de la religion 🟡	Brigitte Maréchal	30h	5 Crédits	1q
⊗ LSEXM2713	Approches sociologiques de la famille et du couple 🟡	Jacques Marquet	30h	5 Crédits	1q
⊗ LSEXM2810	Anthropologie culturelle de la famille et du couple	Pierre-Joseph Laurent	30h	4 Crédits	2q
⊗ LTRAV2200	Sociologie du travail 🟡	Matthieu de Nanteuil Isabelle Ferreras (coord.)	30h	5 Crédits	1q
⊗ WFSP2200	Sociologie de la santé et de la médecine 🟡	Vincent Lorant	20h	5 Crédits	2q
⊗ LPOLS1232	Introduction interdisciplinaire aux études de genre	Marie Deridder (supplée Laura Merla) Laura Merla	15h	3 Crédits	2q
⊗ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Fabienne Brion Réka Varga (supplée) Fabienne Brion	30h	4 Crédits	2q
⊗ LFUSL1301	Mutations et politiques urbaines contemporaines 🟡 à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	1q
⊗ LFUSL1302	Espace public, connaissance et médias à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	2q
⊗ LFUSL1304	Analyse de l'action publique 🟡 à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	1q
⊗ LFUSL1305	Sociologie de l'action collective 🟡 à Saint Louis BXL		30h	5 Crédits	2q

o Option

L'étudiant choisit SOIT une mineure accessible à son programme, qui lui permet d'élargir ses horizons intellectuels et professionnels, de découvrir une autre discipline SOIT un ensemble de cours au choix dans d'autres programmes de bac. A noter que le choix de la mineure peut faciliter la réorientation au moment du choix du programme de master. En la matière, le rôle du responsable de programme et du conseiller aux études est important.

⊗	Mineure (15 crédits en bloc annuel 2 et 15 en bloc annuel 3)			Crédits	
⊗	Cours au choix (15 crédits en bloc annuel 2 et 15 en bloc annuel 3)			15 Crédits	

SOCA1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Condition particulière](#)
- [Conditions spéciales](#)

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 15 juillet 2019 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

- 8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Remarque : Les étudiants souhaitant s'inscrire au grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre au préalable à un test d'orientation. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

Ces compétences sont enseignées avec des méthodes pédagogiques variées : cours magistraux, pédagogie active, travaux personnels ou en groupe. Les cours magistraux visent à transmettre une matière tandis que les séminaires et travaux pratiques requièrent une participation active de l'étudiant. Le programme de bachelier combine de manière évolutive ces deux modes d'enseignement, en suscitant par l'interconnaissance entre étudiants (p.ex. au travers d'un "séminaire d'intégration" en deuxième année) la réalisation de travaux de groupes lors des séminaires et, dans des cours magistraux, la réalisation de travaux approfondissant des thématiques particulières vues au cours.

L'offre UCL met l'accent sur l'ouverture internationale (langues, connaissances des sociétés étrangères, souci du développement humain dans son ensemble), sur les compléments interdisciplinaires et sur la pratique de l'enquête.

Plus particulièrement,

- le premier bloc annuel est consacré à l'acquisition des savoirs de base dans les principales disciplines des sciences humaines (reconnaître et comprendre des apports concis, les principales théories, les concepts et principes de base des grandes disciplines de sciences humaines) et à un séminaire de travail universitaire et d'apprentissage des fondements de la démarche scientifique, sous la supervision des enseignants.
- le deuxième bloc annuel est consacré à l'acquisition de premiers outils méthodologiques, sous la supervision des enseignants, et la maîtrise des fondements conceptuels de la sociologie et de l'anthropologie.
- le troisième bloc annuel est consacré à la poursuite de l'acquisition des fondements théoriques et d'outils théoriques et méthodologiques, et à un travail de recherche plus personnel dans le cadre d'un séminaire pratique de recherche plus spécifique autour des principales orientations de la sociologie et de l'anthropologie.

Durant les deuxième et troisième blocs annuels, l'étudiant est incité également à choisir une mineure.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation formative se réalise de manière continue au travers d'exercices et de travaux personnels.

L'évaluation certificative prend la forme d'examens écrits et oraux.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignements sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité Erasmus est organisée au cours du master.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Programmes accessibles	Conditions d'accès	Démarches administratives pour admission/inscription
SOCA1BA		
• Master [120] en sociologie	• accès direct	• inscription directe en SIC
• Master [120] en anthropologie	• accès direct	
• Master [120] en sciences de la population et du développement	• accès direct	
• Master [120] en sciences du travail (horaire décalé)	• accès direct	
• Master [120] en sciences de la famille et de la sexualité , à finalité spécialisée : Approche interdisciplinaire de la famille et du couple	• accès direct	
• Master [120] en information et communication	• avec la Mineure en information et communication	• demande préalable d'admission requise en faculté (avec lien éventuel vers page facultaire détaillant les procédures)
• Master [120] en sciences politiques, orientation générale	• avec la Mineure en sciences politiques	
• Master [120] en sciences économiques, orientation générale	• avec la Mineure d'accès au master en économie	

En outre, des masters UCL (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour le bachelier en sociologie et anthropologie),

- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](tel:+32210474116) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](tel:+32210474561)

Responsable académique du programme: Marie Verhoeven

Jury

- Min Reuchamps
- Isabelle Demeulenaere
- Vincent Vandenberghe

Personne(s) de contact

- Frédérique Rotsaert